



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

UNION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE SANTÉ ET ACTION SOCIALE DE MAINE-ET-LOIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VICTOIRE À LA CLINIQUE SAINT-DIDIER D'AVRILLÉ (49)

Les effectifs et les remplacements de personnel absents sont souvent à l'origine des mouvements de grève dans les établissements de santé.

Les Groupes de cliniques, dont la principale préoccupation est la rentabilité, accentuent la pression sur les salarié.e.s, tant en matière de charge de travail qu'en matière de salaires et la branche de l'hospitalisation privée « lucrative » renvoie maintenant depuis plusieurs années toutes les revendications salariales aux négociations d'entreprises.

C'est dans ce contexte que les salarié.e.s de la clinique Saint-Didier étaient en grève depuis ce vendredi 23 novembre.

Une première réunion de négociation s'est tenue hier entre la délégation CGT du personnel et le Président Directeur Général du groupe VP Santé, dont dépend la clinique Saint-Didier.

Le groupe VP, ce sont 26 cliniques et 7% de la psychiatrie privée en France.

100% des salarié.e.s étaient en grève, et les patient.e.s ont été progressivement transféré.e.s vers d'autres établissements.

Les salarié.e.s revendiquaient :

- le remplacement systématique (y compris en ayant recours à l'intérim) des salarié.e.s absent.e.s
- l'augmentation de 15 points indiciaires, soit 105 €, pour tou.te.s les salarié.e.s de la clinique
- l'octroi d'une journée supplémentaire de congé par tranche de 5 ans d'ancienneté.

Des réunions de négociation se sont tenues dans les locaux de la DIRECCTE avec le soutien de l'USD CGT du Maine et Loire. Grâce à la ténacité de la CGT et à la mobilisation massive du personnel, la grève n'aura duré que quelques heures, puisqu'un protocole de fin de conflit était signé dès 14h00 ce vendredi.

Les salarié.e.s ont obtenu l'accord de la direction pour le remplacement systématique des salarié.e.s absent.e.s, une augmentation de 10 points d'indice (soit 70 € mensuels) et une journée supplémentaire de congé par tranche de 10 ans d'ancienneté.

Leur mobilisation aura permis aux salarié.e.s de forcer le respect d'une direction habituellement méprisante. Une nouvelle preuve de l'efficacité du rapport de force !

Montreuil, le 23 novembre 2018

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

72

Tel : 01.55.82.87.49
Email : sg@sante.cgt.fr
www.sante.cgt.fr